

## édito

### Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2020 a été inédite. La COVID-19 nous a fortement mobilisé et la lutte contre sa propagation a été d'une actualité brûlante. Pour autant, bien que la plus grande prudence ait été de mise via des plans d'actions indispensables, il s'agissait aussi d'offrir un service aux personnes en situation de handicap se rapprochant au mieux de la normale.

L'adéquation de l'action aux attentes et besoins de chacun, tout en tenant compte du contexte, a souligné les capacités d'adaptation de nos établissements.

S'ajuster, proposer du sur-mesure, autant de qualités que nos institutions ont déjà su développer pour répondre aux particularités de chaque personne et qui se sont pleinement exprimées dans cette situation. Cette période a finalement été une occasion nouvelle pour réinterroger les pratiques et s'inscrire dans notre volonté affirmée de varier les supports des actions sans pour autant perdre le sens de ces dernières. Nos objectifs sont restés les mêmes, mais l'imagination de tous a œuvré pour proposer des activités variées et sécurisées, l'adaptation de chacun a été nécessaire pour continuer à « vivre le plus normalement possible » dans un contexte dégradé.

La crise Covid-19 a accéléré l'évolution des pratiques et obligé les établissements médico-sociaux à s'adapter.

D'ailleurs, le CREAI<sup>1</sup> estime que les semaines de confinement et de déconfinement auront moins constitué un faisceau d'innovations qu'un mouvement d'accélération pour des évolutions amorcées avant la crise : prise en compte toujours plus grande du point de vue des personnes handicapées, renforcement de la place des familles, transformations organisationnelles, place du numérique....

La sémantique chinoise met en exergue le caractère paradoxal d'une crise, qui, pour une organisation, peut représenter à la fois une situation difficile et une occasion de saisir de nouvelles opportunités. Même si elle nous plonge parfois dans l'incertitude, la crise ne doit pas nous détourner de notre objectif : préparer notre futur.

Et ce numéro l'illustre fort bien ! Cette période, quoique perturbée, n'a pour autant empêché ni le déploiement des projets en cours, ni l'émergence de projets structurants.

Bonne lecture.

**Docteur Jacques BLANC,**  
Président du Clos du Nid

<sup>1</sup>CREAI : Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Le Clos du Nid

Parcours n°31 - Janvier 2021

est édité par la Direction générale de l'Association Le Clos du Nid

Quartier de Costevieille - 48100 Marvejols - Tél. 04 66 32 03 11

Email : [contact@closdunid.asso.fr](mailto:contact@closdunid.asso.fr) - [www.closdunid.asso.fr](http://www.closdunid.asso.fr)

Directeur de la publication et de la rédaction : Patrick Julien, Directeur général

Rédaction : Direction Générale du Clos du Nid

Conception graphique, réalisation : Héméra Studio

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Numéro ISSN : 2263-9314

## Expérimenter une filière de produits de soins 100 % locaux

Le Pôle d'Équilibre Territorial du Pays du Gévaudan (PETR-Pays du Gévaudan), entité regroupant une large partie des collectivités territoriales de l'Ouest du Département de la Lozère, est chargé de l'animation des politiques publiques de développement de son territoire.

Sur la base du Projet de territoire, de l'engagement dans un Contrat de Transition Ecologique, des caractéristiques du territoire et de la présence d'acteurs mobilisables, le PETR lance une réflexion quant à la constitution d'une filière locale « Plantes et Santé ». Ainsi, il s'agit de réfléchir à un processus entièrement local depuis l'éclosion d'une plante jusqu'à sa consommation dans un objectif de santé en passant par la transformation.

Plusieurs acteurs locaux ont manifesté leur intérêt pour participer à cette dynamique de territoire animée par le PETR – Pays du Gévaudan (agriculteurs, producteurs d'huiles

essentiels, établissements de santé), notamment la Préfecture de la Lozère voyant dans ce projet un axe de développement et de cohésion sociale particulièrement pertinent.

L'Association le Clos du Nid s'est montrée particulièrement intéressée par ce projet et souhaite en être partie prenante. Ainsi, l'Association s'est positionnée en amont et en aval de la filière. En amont, il s'agit de proposer de compléter l'offre locale déjà existante en créant une pépinière, portée par l'entreprise adaptée du Gévaudan, qui permettra aux agriculteurs de trouver des plants d'herbes aromatiques locaux de qualité. En aval, les MAS, Entraygues et Aubrac, se positionnent dans l'utilisation des produits transformés à base de plantes pour participer au bien-être de leurs usagers. Dans ce sens, une exploration clinique avec l'appui de spécialistes (médecins, pharmaciens, etc.), devra permettre de sécuriser cette expérimentation.



## UNE NOUVELLE VIE !



MORGANNE, LUDOVIC, PAOLO ET NICOLAS (SUR LES PHOTOS) PARLENT DE LEUR NOUVELLE EXPÉRIENCE.

« ON A BEAUCOUP PLUS DE LIBERTÉ. PLUS BESOIN DE DEMANDER À UN MONITEUR DE NOUS DESCENDRE EN VILLE. ON EST DIRECTEMENT EN VILLE. ON PEUT SE BALADER, ALLER FAIRE NOS COURSES. ON PEUT MÊME RENTRER QUAND ON VEUT ! MAIS VIVEMENT LE VACCIN CONTRE LE CORONA AFIN QUE TOUT REDEVienne NORMAL ET QU'ON PUISSE PROFITER VRAIMENT DE NOTRE NOUVELLE VIE. »

## POUR QU'ILS SOIENT VRAIMENT CHEZ EUX



TÉMOIGNAGE DE CLÉMENCE GIRAL, MONITRICE ÉDUCATIVE À LA RODDE.

« L'INCLUSION ANIME NOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN. LE PRINCIPAL POUR ÊTRE CITOYEN, C'EST DE VIVRE DANS LA CITÉ ET EUX VEULENT ÊTRE RECONNUS COMME DES CITOYENS "NORMAUX". ON NE PEUT PAS DEMANDER AUX GENS DE RECONNAÎTRE LE HANDICAP SI ON NE VIT PAS ENSEMBLE. CE TYPE DE DISPOSITIF DOIT AIDER À L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS. CETTE INSTALLATION EN VILLE EST À MI-CHEMIN ENTRE L'HÉBERGEMENT ORDINAIRE ET L'HÉBERGEMENT EN INSTITUTION. ON NE PARLE PLUS DE LA PERSONNE EN COLLECTIVITÉ MAIS DANS SON INDIVIDUALITÉ ET CES NOUVEAUX LIEUX VONT NOUS PERMETTRE D'ÊTRE AU CŒUR DE LEUR PROJET. L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE OCCUPE UN ESPACE AU 1ER ÉTAGE OÙ LES RÉSIDENTS PEUVENT VENIR À TOUT MOMENT. C'EST NOUS QUI SOMMES CHEZ EUX ET PAS L'INVERSE ! »

# zoom sur...

## Le développement de l'habitat inclusif dans Marvejols



« Entre le "tout établissement" et le "tout domicile", l'ambition est de développer aujourd'hui des habitats alternatifs qui respectent le choix de vie des personnes tout en leur garantissant un accompagnement de qualité. »<sup>1</sup>

C'est dans cet objectif que le Pôle Travail et Habitat Inclusifs a mis en œuvre une nouvelle proposition d'offre d'habitats au centre-ville de Marvejols, dans le quartier de la Rodde. Le 5 octobre 2020, 19 personnes adultes ont donc quitté le Foyer d'hébergement de Palherets pour emménager, conformément à leur projet, dans des appartements : 7 appartements sont situés au sein d'un même immeuble et 3 autres à proximité. Soucieux de la qualité de l'accompagnement proposé, un Comité de Pilotage, composé par les professionnels de terrain et piloté par Armelle CAUSSE, Éducatrice Spécialisée, et Sylvie MAURIN, Chef de Services, a conduit ce projet jusque dans sa mise en œuvre et apporté une réponse à toutes les singularités des besoins exprimés.

Partant du principe qu'il est important pour tout un chacun de choisir son habitat, les personnes avec qui l'on vit et l'endroit, chaque résident de La Rodde bénéficie aujourd'hui de l'appui d'un coordinateur de projet qui met en musique 4 types de prestations :

- Le soutien à la convivialité
- Le soutien à l'autonomie
- L'aide à l'inclusion sociale
- La sécurité

Ces coordinateurs de projets font partis d'une équipe d'intervention composée de surveillants de nuit mobiles sur les différents lieux d'hébergement et de lingères pour des accompa-

gnements plus spécifiques. L'ensemble est piloté par un Chef de Services, Olivier BLANC en collaboration avec une éducatrice spécialisée coordinatrice dédié à ce dispositif d'hébergement, Stéphanie DURAND.

Cet habitat intermédiaire à mi-chemin entre l'institution et la vie à domicile a considérablement allégé le sentiment de dépendance des personnes accueillies vis-à-vis de l'établissement et des professionnels. Cet habitat à proximité des commerces laisse place au pouvoir d'agir des personnes et propose un équilibre entre indépendance et isolement.

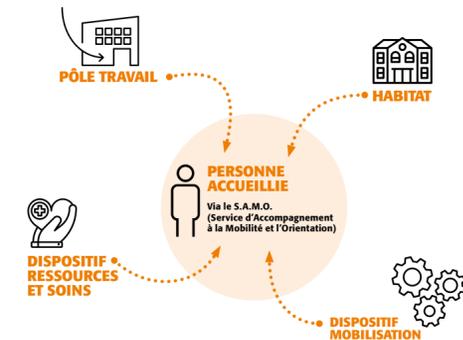


Schéma organisationnel du pôle habitat et travail inclusifs

## Le Dispositif Ressources et Soins

### Un périmètre élargi, des équipes renforcées.

Point de repère pour les résidents des Foyers d'Hébergement de Bouldoire et Palherets depuis près d'un an et demi, le Dispositif Ressources et Soins accueille depuis le 7 septembre 2020 les résidents du Foyer d'Hébergement La Colagne.

Pour renforcer ses missions d'accueil, d'accompagnement et de coordination du parcours de soin, deux infirmiers et une aide-soignante de cet établissement ont rejoint l'équipe déjà en place. Fortes d'une expérience d'une année de fonctionnement, les infirmières et aides-soignantes de Bouldoire et Palherets ont pu soutenir leurs homologues. Cette intégration par étape a été bénéfique et a permis une prise en charge optimale et une continuité des soins de toutes les personnes accueillies.

L'harmonisation des pratiques des services infirmiers permet également d'appréhender, de façon plus sereine, le contexte sanitaire actuel et d'apporter une réponse collégiale quant à la gestion des situations. Un travail très rigoureux de prévention a été effectué depuis mars 2020, limitant ainsi la propagation du virus au sein de ces établissements. Le travail de proximité des équipes pluridisciplinaires (éducative, paramédicale et médicale) a permis de sou-



tenir chaque personne touchée, de façon individualisée en fonction de ses besoins et en parfaite coordination. Cette organisation a permis par ailleurs de maintenir, malgré l'actualité Covid, les accompagnements aux rendez-vous médicaux habituels.

Trois infirmiers ont suivi la formation sur les tests PCR, dispensée par l'IFSIL et grâce à l'appui de l'Hôpital Lozère. Ces

compétences ont été mises en pratique puisque ce ne sont pas moins de 90 tests (sérologiques, antigéniques) qui ont été réalisés ces dernières semaines. Le Dispositif Ressources et Soins continue son évolution pour permettre aux Usagers du Pôle Travail et Hébergement Inclusifs de bénéficier du meilleur accompagnement possible autour de leur parcours de soin.

## ETAP et SATeLi

### la mise en œuvre de la pair-aidance



Depuis le 20 juillet, les dispositifs ETAP (Étape de Transition Adaptée Professionnelle) et SATeLi (Service d'Accompagnement au Temps Libéré) mutualisent leurs équipements, leurs locaux ainsi que leur personnel d'encadrement... pour mieux développer la pair-aidance. Les personnes accompagnées par les dispositifs SATeLi et ETAP ont, depuis le 23 novembre, défi-

nitivement quitté le site de Palherets et emménagé dans leurs nouveaux locaux de l'ESAT La Valette. Une installation dans la bonne humeur où chacun a pu mettre sa touche à la décoration, l'agencement ou l'organisation.

Pour de nouveaux locaux, ce sont de nouveaux défis qui attendent l'équipe éducative de ces deux dispositifs : accom-

pagner, innover, soutenir, dans un esprit d'ouverture, de partenariat et de pair-aidance. Bien que s'adressant à des publics différents avec des objectifs spécifiques, ces deux services, désormais mutualisés, vont pouvoir mettre en œuvre ce nouveau concept.

Il s'agira de permettre aux jeunes travailleurs, pris en charge au sein d'ETAP, une entrée progressive dans le monde du travail, en individualisant au mieux l'accompagnement en matière d'habiletés sociales par le biais d'activités sportives et de loisirs.

Accompagnement et activités dont pourront bénéficier parallèlement les travailleurs accueillis sur SATeLi qui, les concernant, se désengagent progressivement du monde professionnel, tout en mettant à profit leur compétence et leur expérience en direction des jeunes travailleurs d'ETAP.

Cette mise en lien entre les deux dispositifs favorise les relations de pair-aidance, c'est-à-dire de soutien et d'entraide mutuelle entre les usagers en tant qu'individus et que professionnels. Une nouvelle professionnelle Monique DOMEIZEL (debout sur la photo) anime le service SATeLi depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et va faire vivre ce partenariat entre les deux services.

LE SEUL PCPE DE LOZÈRE PORTÉ PAR L'IME LES SAPINS AVEC L'APPUI DES RÉSIDENCES LOZÉRIENNES D'OLT



DANS LE SILLAGE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT PIVETEAU "ZÉRO SANS SOLUTION", LE PÔLE DE COMPÉTENCE ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES (PCPE), EST UN NOUVEAU DISPOSITIF DONT L'OBJECTIF EST D'ÉVITER LES RUPTURES DE PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

CE DISPOSITIF COMPLÈTE LA PALETTE DE L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE EN PROPOSANT UNE RÉPONSE SOUPLE ET ADAPTÉE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DE LEURS AIDANTS. IL S'AGIT DE CRÉER LES CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS DES PERSONNES HANDICAPÉES, ET ÉVITER NOTAMMENT QUE LEUR SITUATION NE DEVienne CRITIQUE DU FAIT DE L'ABSENCE D'UNE RÉPONSE ADAPTÉE.

SUITE À UN APPEL À PROJET DE L'ARS, C'EST L'IME LES SAPINS, AVEC L'APPUI DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENCES LOZÉRIENNES D'OLT, QUI A ÉTÉ RETENU POUR PILOTER CE DISPOSITIF, UNIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

CONTACT : PCPE48@CLOSDUNID.ASSO.FR  
TÉL. : 04 66 42 64 00

## COMMUNAUTÉ 360° : UN RELAIS ÉMERGEANT EN LOZÈRE



LE GOUVERNEMENT A FAIT LE CONSTAT DU DIFFICILE ACCÈS À DES SOLUTIONS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS TOUS LES TERRITOIRES. DE MANIÈRE ANTICIPÉE, AFIN DE CONFORTER LA GESTION DE LA CRISE COVID ET SUITE AU CONSTAT D'UNE ORGANISATION EFFICACE DES OPÉRATEURS DE L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PARTOUT EN FRANCE, UN APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT A ÉTÉ LANCÉ AFIN QUE CHAQUE TERRITOIRE SOIT DOTÉ D'UNE COMMUNAUTÉ 360°.

CE NOUVEAU DISPOSITIF SE VEUT ÊTRE UN DISPOSITIF D'ÉCOUTE, DE SOUTIEN ET D'ORIENTATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP CONNAISSANT DES DIFFICULTÉS DANS L'ACCÈS À LA RÉPONSE À LEURS BESOINS.

POUR LE TERRITOIRE DE LA LOZÈRE, DEUX ACTEURS SE SONT POSITIONNÉS AFIN D'APPORTER UNE SOLUTION LOCALE : LES PEP48 ET LE GCMS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU HANDICAP DE LOZÈRE.

LES CONTOURS DE CE NOUVEL OUTIL À LA DISPOSITION DES PLUS FRAGILES DOIVENT S'ADAPTER AUX RÉALITÉS DE CHAQUE TERRITOIRE, PAR CONSÉQUENT UN TRAVAIL DE CONCERTATION POUR CONSTRUIRE LES ORGANISATIONS LES PLUS ADAPTÉES AUX BESOINS DES LOZÉRIENS EST EN COURS ENTRE LES OPÉRATEURS ET LES AUTORITÉS LOCALES.

(1) Dossier de presse, 16 novembre 2020, Comité Interministériel du handicap, page 21.



## UNE VIE HORS DU COMMUN

**10 avril 1920**

Naissance à Villevieille  
commune de Rocles, près de Langogne

**1931**

Entrée au petit séminaire à Langogne

**1936**

Entrée au grand séminaire à Mende

**1943**

Ordonné prêtre

**1946**

Nommé vicaire à Marvejols, il fonde le "patronage de Marvejols" organisation de colonie de vacances pour les enfants de Marvejols et location du Clos du Nid à Grezes pour accueillir en vacances des petits parisiens

**1954**

Participe aux assises de l'association "Sauvegarde de l'enfance et de l'Adolescence" sur les enfants anormaux

**1955**

Nommé prêtre sur la paroisse de Palhers, il recherche des financements et aménage le Clos du Nid pour accueillir les enfants "débiles" - Rencontre avec le Dr Tosquelles.

**Nuit de la Saint Nicolas 1955**

Accueil des 3 premiers enfants au Clos du Nid

**1956-58**

L'abbé Oziole passe le certificat d'études supérieures en psychologie (par alternance) à Clermont Ferrand

**1956**

75 enfants accueillis

**Mai 1958**

Organisation du Congrès sur les "déficients profonds"

**1960**

220 enfants accueillis

**1955-1975**

Création de l'IME Les Sapins, CAT de Bouldoire, la ferme de Palherets, le complexe de Grèzes, l'IMPro, les Ateliers de la Colagne, les MAS de Saint Germain du Teil, le site de Costevielle...

Participe à la création également de Saint Angèle à Chirac, du Nid d'Auvergne à Scourdois, du Clos du Nid de l'Oise, des Compagnons de Maguelonne...

**1969**

Création de l'UNAPH, Union Nationale des Associations pour Handicapés

**1970**

"Autonomie des 14 maisons" qu'il a créées en Lozère.

**1976**

1400 enfants et 1500 salariés au sein des Clos du Nid de Lozère et l'Oise

**1980-1990**

Voyages à Cuba, Israël, Russie, États-Unis ...

**28 novembre 2004**

Décès de l'Abbé Oziole



© CDN

# Il aurait eu 100 ANS...

**Né en 1920 près de Langogne, « l'Abbé » comme beaucoup avait coutume de le nommer, aurait eu 100 ans en avril 2020. Un parcours hors du commun mis à l'honneur lors d'une journée de commémoration organisée à la fin de l'été dernier, où de Grèzes à la Stèle en finissant sur le site de La Colagne, toutes les personnalités politiques, les représentants d'institutions ou d'associations, la famille, les amis et plus généralement beaucoup de ceux qui l'avaient côtoyé étaient réunis pour honorer la mémoire de l'Abbé Lucien OZIOLE.**

Une journée intense ce 28 août 2020, qui a commencé... là où tout a commencé ! A Grèzes, il revenait au Dr Didier CHADEFaux, Président de l'APEFAO<sup>1</sup> de rappeler le contexte de l'époque. « En effet, pour les handicapés mentaux, c'était une époque de misère, [...] le plus souvent l'enfant était caché dans la famille, avec tout ce que cela suppose de souffrance physique et psychologique, d'épuisement, [...] sans oublier cette question lancinante : que deviendra cet enfant quand nous ne serons plus là ? » Tous sont revenus sur cette nuit de Saint Nicolas 55 quand le Dr François TOSQUELLES lui confia 3 enfants. En 20 ans, parti de rien, il va tout créer, pour en accueillir plus de 1500 ! « Un bâtisseur, un

entrepreneur, un homme d'action » dont Mgr Benoît BERTRAND a mis en avant la vie sacerdotale, entièrement consacrée à son œuvre. « Un prêtre pour Dieu et un prêtre pour les Petits », parce que « l'humanité d'une société se mesure à l'aune de son souci des plus faibles ». « Doté d'une forte personnalité, son altruisme, son enthousiasme, sa créativité, sa pugnacité, allaient l'orienter vers un Sacerdoce hors du commun. » insistera M. Jacques TOURNAYRE, neveu de l'Abbé Lucien OZIOLE, lors de sa prise de parole à la stèle érigée en l'honneur de son oncle à Marvejols, où se sont succédés le dépôt de 4 gerbes. Enfin, la journée se terminait par les discours officiels au Foyer La Colagne où M.

Patrick JULIEN, Directeur du Clos du Nid, rendait hommage à cet « anticonformiste constructif dont l'œuvre est pour nous source inépuisable d'inspiration ».

Se succédaient ensuite M. Alain BARTHELEMY, Directeur de la Délégation Départementale de l'ARS, Mme Patricia BREMOND, Maire de Marvejols, Présidente de la Communauté de Communes du Gévaudan et représentant la Présidente du Conseil Départemental, mais également M. Pierre MOREL A L'HUISSIER, Député. Tous ont souligné la dynamique économique et partenariale du Clos du Nid sur le territoire mais également l'immense capacité d'innovation et de renouvellement pour une prise en charge toujours mieux adaptée aux besoins des populations handicapées.

Le mot de la fin revenait au Président Jacques BLANC. De vives émotions, pour le médecin neuropsychiatre, marchant sur les pas du Dr Tosquelles, pour le parlementaire, rapporteur de la Loi de 1975, pour le Président, fort d'un enseignement qu'il s'attache à faire perdurer : « L'Abbé nous a appris à nous adapter aux positions mouvantes, à inventer des solutions à tous les problèmes. » De vifs applaudissements ont conclu l'intervention de M. Guillaume GARRIDO, Représentant des Usagers, où les mots les plus simples sont parfois les plus explicites et les plus actuels : « Nous pouvons faire plein de choses grâce ...[à tout ce que nous légué]... à l'Abbé Lucien OZIOLE ». N'est-ce pas là une des dimensions de la notion de Parcours ?



M. Alain BARTHELEMY



Mme Patricia BREMOND



M. Guillaume GARRIDO



M. Jacques TOURNAYRE



Stèle en l'honneur de l'Abbé OZIOLE



M. Jacques BLANC et M. Pierre MOREL A L'HUISSIER



Mgr Benoît BERTRAND, Evêque



Discours M. Didier CHADEFaux

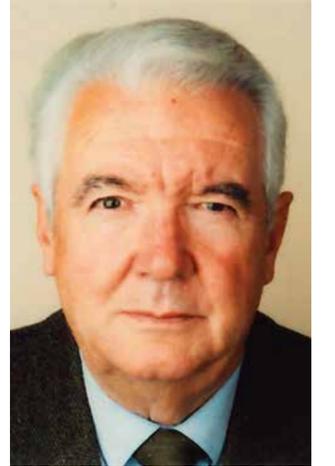


Buffet



M. Patrick JULIEN

## 3 QUESTIONS À... M. MICHEL ROUX, NEVEU DE L'ABBÉ OZIOLE ET TRÉSORIER DU CLOS DU NID



### VOUS ÊTES À L'ORIGINE DE CETTE COMMÉMORATION, COMMENT A GERMÉ LE PROJET ?

M. ROUX : NOUS SOMMES 2 MEMBRES DE LA FAMILLE AU C.A. DU CLOS DU NID, M. JACQUES TOURNAYRE, MON BEAU-FRÈRE, ET MOI-MÊME. NOUS SOMMES UN PEU « LES GARANTS DE LA MÉMOIRE ». IL NOUS TIENT À CŒUR DE FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE DE L'ABBÉ. IL NOUS EST APPARU INTÉRESSANT DE PROPOSER CE PROJET DE COMMÉMORATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION, QUI A ACCUEILLI L'IDÉE AVEC BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME.

### POUR METTRE EN LUMIÈRE L'HOMME OU SON ŒUVRE ?

M. ROUX : C'ÉTAIT UN HOMME QUI NE LAISSAIT PAS INDIFFÉRENT... SOIT QU'ON L'APPRÉCIE FORTEMENT, SOIT QUE SON COMPORTEMENT PARFOIS VIF INSUPPORTE. C'EST LE PROPRE DES GRANDS HOMMES ! NE FALLAIT-IL PAS AVOIR UN CARACTÈRE FORT ET UNE VOLONTÉ D'ACIER POUR RÉALISER UNE TELLE ŒUVRE ? CET HOMMAGE EST PEU DE CHOSE PAR RAPPORT À L'HÉRITAGE QU'IL LAISSE SUR LE TERRITOIRE ET DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL. C'ÉTAIT UN GRAND VISIONNAIRE !

### AVEZ-VOUS UNE ANECDOTE PARTICULIÈRE ?

M. ROUX : IL Y A EN A TANT ! LA PERSONNALITÉ DE L'ABBÉ NE PEUT SE RÉSUMER EN UNE SEULE ANECDOTE. MAIS JE SUIS TOUT DE MÊME IMPRESSIONNÉ QUAND JE RELIS LES COURRIERS QU'IL A REÇU DE PRÉSIDENTS TELS QUE JACQUES CHIRAC OU VALÉRY GISCARD D'ESTAING ET BIEN D'AUTRES PERSONNALITÉS.

1) Association des Parents et amis des Enfants des établissements Fondés par l'Abbé Oziole



## DE L'ESAT À LA COMMUNE : UNE ÉVOLUTION DE CARRIÈRE À SALUER



M. JEAN-PHILIPPE BROCARD EST ACCOMPAGNÉ PAR L'ESAT LA VALETTE DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES. ET QUI PAR CONSÉQUENT, FAIT PREUVE D'UNE GRANDE POLYVALENCE D'UN POINT DE VUE TECHNIQUE. AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, IL INTERVENAIT RÉGULIÈREMENT AUPRÈS DE LA MAIRIE DE BOURGS-SUR-COLOGNE, DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION DE SERVICE PONCTUELLE, POUR RÉALISER L'ENTRETIEN DES LOCAUX. CETTE COMMUNE A DÉCIDÉ DE RECRUTER JEAN PHILIPPE BROCARD LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE DERNIER POUR ÉTOFFER SON ÉQUIPE D'EMPLOYÉS POLYVALENTS POUR UN CDD D'UN AN. PLUS QU'UNE RÉFLEXION SUR UNE ORGANISATION NOUVELLE DES ÉQUIPES MUNICIPALES, C'EST LE PROJET D'INCLUSION D'UN USAGER D'ESAT QUI S'EST CONCRÉTISÉ, GRÂCE À LA VOLONTÉ D'UNE MUNICIPALITÉ PARTICULIÈREMENT ENGAGÉE EN CE SENS, NOTAMMENT M. LE MAIRE, LIONEL BOUNIOL, ET SON ADJOINT CHARGÉ DES TRAVAUX, M. OLIVIER FOLCHER.

## DUO DAY À LA MAS AUBRAC



DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DU HANDICAP, LE DUO DAY INCITE LES ENTREPRISES À ACCUEILLIR POUR UNE JOURNÉE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP. L'OBJECTIF ? FAVORISER LEUR INTÉGRATION EN ENTREPRISE ET FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS. EN LIEN AVEC L'AIPPH, LE CLOS DU NID A FORMÉ DEUX DUOS AU SEIN DE SES ÉTABLISSEMENTS, UN AU FOYER D'HÉBERGEMENT LA COLAGNE ET UN À LA MAS AUBRAC.

DANS CE DERNIER ÉTABLISSEMENT, ANGELO FASANO, AGENT TECHNIQUE, A ACCUEILLI NOËL DELTOUR LE 19 NOVEMBRE DERNIER. ANGELO A APPRÉCIÉ DE "FAIRE ÉQUIPE" AVEC QUELQU'UN LE TEMPS D'UNE JOURNÉE.

NOËL QUI A PU DÉCOUVRIR DES CHOSSES NOUVELLES COMME LA PRODUCTION DE CHAUFFAGE NOTAMMENT S'EST RÉVÉLÉ PARTICULIÈREMENT IMPRESSIONNÉ PAR L'ÉTENDUE DES MISSIONS D'ANGELO, LUI-MÊME RAVI CAR « ON EST SOUVENT DANS L'OMBRE, NOUS LES HOMMES D'ENTRETIEN, C'EST VALORISANT DE MONTRER CE QUE L'ON FAIT ».

# L'emploi accompagné

vers une insertion rapide, directe et pérenne



Signature de la convention avec VASGOS lundi 21 septembre 2020. En présence de Jean Michel TIREFORT, Directeur du Bassin Tam de l'ASEI, d'Axel ODDO, associé de la fondation VASGOS (les 2 signataires) et, debout, David SEGUY, Directeur des Etablissements Bassin Tam Adultes pour l'ASEI ainsi que Patrick JULIEN, Directeur Général et Jean-Louis CARCENAC, Vice-Président délégué, pour le Clos du Nid

Un partenariat entre plusieurs associations et une convention avec la Fondation VASGOS permettent le déploiement du dispositif sur le département de la Lozère.

### L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ C'EST QUOI ?

L'emploi accompagné est un concept novateur dans le paysage des dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Il est fondé sur le principe du "Place and Train" : insérer d'abord, puis former et soutenir dans le cadre de l'activité de travail.

Ce dispositif vise à sécuriser les démarches d'insertion professionnelle, il apporte un soutien dans la durée pour les personnes en situation de handicap travaillant en milieu ordinaire pour lesquelles le risque de décrochage est important.

Mis en œuvre dans les territoires depuis début 2018, le dispositif emploi accompagné permet un soutien des personnes en situation de handicap et de leurs employeurs, en étant souple, adapté à leurs besoins et mobilisable à tout moment de leur parcours. Cet accompagnement au long cours, réalisé par un conseiller en emploi accompagné ou job coach, débute en amont de la recherche d'emploi et se poursuit après la prise de poste.

### UN PARTENARIAT INTER-ASSOCIATIF

DELTA, c'est un dispositif d'Emploi Accompagné, dans 3 départements entre 5 associations partenaires : l'ASEI, l'AGAPEI et l'AR-SEAA pour le Tarn, OPTÉO pour l'Aveyron et Le Clos du Nid pour la Lozère. DELTA pour Dispositif Emploi accompagné Tarn Aveyron Lozère.

C'est l'AIPPH 48 qui est à l'origine de la rencontre et de la mise en réseau de l'ensemble des partenaires sur ce projet.

L'ASEI, Association "Agir Soigner Éduquer

Inclure", implantée sur le grand Sud-Ouest, déjà pilote d'un dispositif Emploi Accompagné sur la Haute Garonne, a pu observer les bénéfices directs et concrets d'un tel accompagnement. C'est donc tout naturellement que l'ASEI assure la coordination du dispositif DELTA au sein duquel s'associent les différents acteurs locaux de ces départements pour accompagner les travailleurs handicapés ainsi que les entreprises vers une insertion aussi rapide et directe que possible.

## Objectif de l'emploi accompagné en Lozère : 10 personnes accompagnées par le "job coach" en file active

### UNE CONVENTION AVEC LA FONDATION VASGOS

Une des spécificités de DELTA vient de ses ressources hybrides. S'il bénéficie en effet du financement des opérateurs publics que sont l'ARS, la Direccte, l'Agefiph\* ou encore la Fiphfp\*, l'ASEI a cherché des financements complémentaires. C'est dans ce cadre que la fondation VASGOS a accepté d'apporter sa contribution sur une période de 2 ans. Un soutien en cohérence avec la vocation d'accompagner et de promouvoir l'entreprenariat social et solidaire de la fondation. La Fondation VASGOS prend ainsi en charge

le financement d'un poste de "Job Coach" qui opérera en priorité sur la Lozère. « Au-delà du fond, un déploiement sur ce département a du sens pour notre Fondation puisqu'il s'agit d'un territoire que nous connaissons très bien. », précise Axel ODDO, Associé de la Fondation VASGOS ; l'association étant propriétaire de domaines forestiers dans le nord de la Lozère.

### UN "JOB COACH" POUR PÉRENNISER L'EMPLOI

Le projet voit le jour grâce au travail d'un Référent Emploi Accompagné, ou "Job Coach", dont la mission est de sécuriser et rendre durable la relation employeur/salarié.

L'employeur bénéficie de son intervention dans l'évaluation de ses besoins, la proposition de compétences adaptées, l'analyse et l'aménagement des postes de travail, la sensibilisation de l'environnement professionnel, etc. De son côté, le demandeur d'emploi en situation de handicap est coaché dans l'élaboration de son projet professionnel, sa recherche d'emploi et la préparation de l'entretien d'embauche. Le référent intervient également pour résoudre les difficultés de tout ordre afin de pérenniser le maintien dans l'emploi.

La réussite du projet repose également sur une collaboration étroite entre acteurs du secteur médico-social, acteurs du service public de l'emploi mais également toutes les associations locales investies dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées comme l'AIPPH48-Cap Emploi Lozère par exemple.

\*FIPHP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique  
AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

# L'IME et l'IMPro... plus qu'un projet architectural !



Images atelier d'architecture Patrice GENET

Les travaux des deux établissements ont débuté à l'automne 2019. Construction pour l'un, réhabilitation pour l'autre : plus d'un an après, retour sur ces deux chantiers ; ou comment un projet architectural se met au service d'un vrai projet social ?

### L'IME, REPARTIR À ZÉRO.

Il y a une dizaine d'années, le Clos du Nid s'était posé la question de la pertinence d'un institut médico-éducatif (IME) pour enfants et adolescents. Mais le Conseil d'Administration d'octobre 2012, dans la droite ligne de l'héritage de l'Abbé Ozoli dont la devise était d'accompagner les personnes de leur plus jeune âge jusqu'à leur vieillesse, décide d'engager une restructuration nécessaire du Pôle Enfance : composé de l'IME "Les Sapins" de l'IMPro "Le Galion" et du SESSAD "Les Dolines". Cette restructuration nécessaire a permis de revoir l'offre de services proposée, les autorisations et en gardant le même nombre de places (109) de créer le SESSAD Pro.

Au-delà de la réécriture du projet d'établissement, au-delà d'un recentrage local et territorial, au-delà de la construction d'un nouveau bâtiment, il s'agit avant tout de proposer un accompagnement au plus près des attentes et des besoins des jeunes et de leurs familles et d'améliorer la qualité du service rendu.

Isabelle CASTANIE BERTHUIT, directrice du Pôle Education et Formations inclusives, explique : « Les travaux de l'IME s'inscrivent vraiment dans une demande de l'ARS de voir restructurer ce pôle en profondeur. La construction architecturale n'est que la

concrétisation d'une réflexion aboutie, tant au niveau de la qualité de l'offre d'accompagnement que de l'organisation interne. »

### UNE CONSTRUCTION... EN CO-CONSTRUCTION...

Pour mener à bien ce projet, le Pôle a bénéficié de l'accompagnement d'une programmiste, Fanny CERESSE du cabinet Montpelliérain AA Conseil, dont l'enjeu était d'analyser le contexte, d'animer des réunions avec les usagers et les familles pour recueillir leurs points de vue, d'observer les pratiques in situ, afin de proposer plusieurs scénarii.

Le projet actuel est vraiment le fruit de ces échanges et de cette concertation pour la réalisation d'un bâtiment comme outil de support aux modalités d'accompagnement, pour un bâti qui évolue vers un modèle scolaire, pour un bâtiment qui favorise le développement de l'autonomie des jeunes.

Avec des synergies entre les secteurs éducatifs et thérapeutiques, des zones différenciées selon les tranches d'âges, des espaces flexibles pour prendre en compte l'évolutivité des prises en charge, le nouvel IME offrira un nouveau cadre de vie pensé par et pour ses résidents.

### UNE DÉMARCHÉ SIMILAIRE POUR L'IMPRO

La démarche est similaire pour la réhabilitation de l'IMPro. Pensés également à partir d'une dynamique globale, du projet d'établissement au projet architectural, les travaux de l'IMPro ont également bénéficié d'une démarche collaborative. La réhabilitation de l'internat, la création d'un self ou encore

la mise en place de studios, en phase avec le mode de vie des jeunes, répondent à des besoins de transformation du bâtiment pour le rendre plus adapté à l'accompagnement et à ses évolutions.

Intégrés, tout comme les familles et les salariés, dans les groupes de travail en amont, les usagers s'approprient d'autant mieux ces nouveaux locaux. Pour les jeunes, il s'agit d'améliorer leur satisfaction et de mieux valoriser leur parcours ; pour les équipes, il s'agit de se ré-interroger sur les pratiques ou encore d'envisager de nouvelles solutions dans les modalités d'accompagnement. Le projet architectural soulève là encore la question du projet social.

### UN INVESTISSEMENT MAJEUR SUR MARVEJOLS

Avec un budget de 5,9 millions d'euros pour l'IME et de presque 2 millions d'euros pour l'IMPro, les chantiers rassemblent presque exclusivement des entrepreneurs lozériens, qui ont parfois fait preuve d'une grande agilité dans leur réponse afin d'être plus réactifs ou plus compétitifs. Durant les périodes de confinement, les artisans ont fait également preuve d'adaptation afin de pouvoir poursuivre les travaux et ne pas prendre de retard. L'IME et l'IMPro devraient d'ailleurs accueillir les résidents à la rentrée 2021, comme initialement prévu dans le calendrier.



## COMMENT ALLIER PLAISIR ET SANTÉ ?



C'EST CE QUE VONT S'ATTACHER DE METTRE EN ŒUVRE LES JEUNES DU SESSAD PRO ET DE L'IMPRO DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2021. SUITE À UN APPEL À PROJET DE L'ARS OCCITANIE, AUQUEL ILS ONT REÇU UNE RÉPONSE FAVORABLE ET UN SOUTIEN DE 3000 €, DES ATELIERS CUISINES AUTOUR DE L'ALIMENTATION PLAISIR ET SANTÉ VONT ÊTRE MIS EN PLACE. LA CERISE SUR LE GÂTEAU (C'EST PEU DIRE !) SERA LE COACHING DU RESTAURATEUR CHRISTOPHE BRUNEL, QUI GÈRE NOTAMMENT LE CHÂTEAU D'ORFÈUILLETTE, PRÈS DE SAINT CHÉLY, ADRESSE FORT RÉPUTÉE POUR LA QUALITÉ DE SA GASTRONOMIE. UNE BELLE EXPÉRIENCE À VENIR POUR DE FUTURS CHEFS... AU TOP !



## TERRE DE JEUX 2024... EN GÉVAUDAN.



UN LABEL POUR QUE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES LOCALES DEVIENNENT ACTRICES DE JEUX.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES COMPTENT PARI MI LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DU SPORT EN FRANCE ET LE COMITÉ D'ORGANISATION DES JEUX A SOUHAITÉ LES ASSOCIER DANS L'AVE NTURE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE POUR LES JEUX DE PARIS 2024.

FIN 2019, LES COMMUNES, COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ... POUVAIENT CANDIDATER AU LABEL TERRE DE JEUX 2024 DONT L'OBJECTIF EST « DE FAIRE VIVRE LES JEUX SUR LE TERRITOIRE ET D'AMENER DU SPORT DANS LA VIE DES GENS » (TONY ESTANGUET). AINSI, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOZÈRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÉVAUDAN ET CERTAINES COMMUNES LOZÉRIENNES ONT OBTENU CE TITRE. CHAQUE TERRITOIRE DE VENU TERRE DE JEUX AVAIT DANS UN SECOND TEMPS LA POSSIBILITÉ DE CANDIDATER POUR QUE LEURS INFRASTRUCTURES DEVIENNENT CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX : CPJ 2024. UN PRÉCIEUX LABEL OBTENU PAR LE COMPLEXE EUROMEDITERRANÉEN, GÉRÉ PAR L'A2LFS.

LES CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX ONT VOCATION À ACCUEILLIR DES DÉLÉGATIONS OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES. EN EFFET, CES DÉLÉGATIONS ONT BESOIN DE DISPOSER SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS DE CENTRES DE PRÉPARATION APPROPRIÉS À LEURS SPORTS ET DISCIPLINES AFIN QUE LES ATHLÈTES PUISSENT S'ENTRAÎNER DANS LES MEILLEURES CONDITIONS PENDANT LES 4 ANNÉES QUI PRÉCÈDENT LES JEUX OU PUISSENT AVOIR UNE « BASE ARRIÈRE » DURANT LA PÉRIODE DES JEUX.

LA PROCHAINE ÉTAPE SERA MAINTENANT DE CONVAINCRE CES DIFFÉRENTS COMITÉS DE VENIR À MONTRODAT, CES DERNIERS AYANT LE CHOIX PARI MI 600 STRUCTURES RETENUES AU NIVEAU NATIONAL. UN SITE INTERNET QUI RECENSE TOUS LES CPJ EST EN COURS DE CONCEPTION ET SERA DIFFUSÉ NOTAMMENT LORS DES JO DE TOKYO CET ÉTÉ.

SI L'ÉQUIPE DE FRANCE HANDISPORT DE TENNIS DE TABLE VIENT RÉGULIÈREMENT SUR LE SITE POUR DES STAGES, NUL DOUTE QUE D'AUTRES ATHLÈTES SERONT CONVAINCUS PAR L'INTÉRÊT DU LIEU !

## LE CLOS ET L'OFTS SE RENCONTRENT...



L'OFTS, ORGANISME DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL « FRANCOIS TOSQUELLES » (ANCIENNEMENT E.T.E.S) SOUHAITAIT PRÉSENTER SA NOUVELLE OFFRE DE FORMATION ET RENDRE VISIBLE LE RENOUVELLEMENT DE SON ÉQUIPE. UNE RENCONTRE ORGANISÉE DÉBUT DÉCEMBRE ENTRE LES 2 STRUCTURES A FAVORISÉ LES ÉCHANGES DANS UNE OPTIQUE ESSENTIELLE « METTRE EN ADÉQUATION LES APPORTS THÉORIQUES ET LES BESOINS DU TERRAIN » POUR REPRENDRE LE PROPOS DE M. FRÉDÉRIC DUMONT, DIRECTEUR DE L'ORGANISME DE FORMATION (SUR LA PHOTO).

## VACCINATIONS : DE LA GRIPPE AU COVID ?

Pr Jean-Philippe Boulenger, Médecin conseiller technique

Comme la COVID-19, la grippe est une infection virale qui touche chaque année 2 à 6 millions de nos concitoyens et qui entraîne en France en fonction des années entre 8 à 13 000 décès, en très grande majorité dans la population âgée. En dépit de ces chiffres seule la moitié des sujets de plus de 65 ans et environ un tiers de la population adulte choisit cependant de se faire vacciner alors que les raisons de cette réticence sont difficilement compréhensibles. La vaccination contre la grippe reposant sur l'administration d'un virus inactivé au sein d'une préparation dépourvue d'adjuvants son injection unique n'est contre-indiquée que dans certains cas d'allergie. D'autre part, contrairement à une idée largement répandue, les vaccins dits "homéopathiques" n'ont jusqu'à maintenant pas pu faire la preuve de leur efficacité et ne sauraient donc représenter une alternative valable à une vaccination qui permet à la fois de protéger la personne vaccinée



mais également les personnes qu'elle pourrait éventuellement contaminer en cas de grippe. Ce double impact de la vaccination devrait être suffisant pour convaincre les professionnels de santé du bien-fondé de cette démarche préventive, notamment dans les établissements accueillant des personnes susceptibles de développer des complications graves de cette infection virale du fait de problèmes médicaux préexistants. Ces facteurs de risque pour les complications de la grippe sont d'ailleurs les mêmes que ceux décrits pour l'infection par la COVID-19 dont le virus

ressemble à celui de la grippe du fait de son mode de transmission et de sa contagiosité, même s'il s'en différencie par son incubation plus longue, sa symptomatologie plus variée et la létalité 10 à 20 fois plus fréquente de ses complications. Dans ce sens, les efforts que nous devons réaliser au sein de nos établissements pour informer et rassurer nos professionnels sur l'importance de la vaccination antigrippale ne pourront être que bénéfiques au développement des campagnes qui porteront sur la prévention de l'épidémie de COVID-19.

## Les personnes à risque de forme grave de Covid-19 accueillies à Palhers



Suite au communiqué de presse du Secrétariat d'État des personnes handicapées du 29 octobre 2020 intitulé "COVID-19 mesures concernant les personnes en situation de handicap et leurs aidants" et faisant lui-même suite à l'allocution du Président de la République, un deuxième confinement a été annoncé. Cette annonce de la "deuxième vague" a pu susciter une forme de choc psychologique pour les personnes accueillies dans nos établissements, renforcée par des mesures nécessaires mais venant une nouvelle fois restreindre les relations sociales habituelles de chacun.

Ainsi, afin de protéger nos concitoyens les plus fragiles les activités professionnelles en ESAT ne présentant pas de facteur de risque ont été maintenues. Toutefois, afin de protéger nos concitoyens les plus fragiles, les travailleurs handicapés "vulnérables" ont pu aussi en concertation avec leur médecin traitant faire le choix de ne pas travailler pendant cette période. À ce titre, plusieurs personnes en situation de vulnérabilité se sont saisies de cette possibilité et ont préféré rester en famille, ou sur leur lieu de vie, sans se rendre au travail.

Conscient d'être face à une période source d'inquiétude et d'anxiété, il paraissait important au Pôle Travail et Habitat Inclusifs de maintenir, autant que possible,

un choix aux personnes accueillies dans une période de crise sanitaire ayant entraîné une restriction des libertés. Ainsi, en cette période traversée d'incertitude, permettre si nécessaire un isolement physique sans un isolement social, s'inscrivait dans la poursuite du principe d'auto-détermination des personnes, portée par les établissements de l'Association.

La création d'un espace plus "cocooning" avec un accompagnement plus personnalisé permettant une protection renforcée par un cadre préservé s'est amorcée. 13 personnes des Foyers d'Hébergement de l'Association ont répondu favorablement à cette proposition et se sont donc installées le 16 novembre 2020 sur le site de Palhers accompagnées par dix personnels volontaires (6 éducateurs de jour et 4 surveillants de nuit).

Naturellement les personnes accueillies peuvent dans le respect des gestes barrières et des recommandations recevoir des visites de leurs proches et utiliser les motifs de déplacements comme tout à chacun. Leur quotidien est, toutefois jusqu'au 23 décembre 2020, rythmé, conformément à leur souhait, par des propositions d'activités en rapport avec les ateliers proposés par les ESAT afin de maintenir le lien avec le projet professionnel de chacun, des activités sportives adaptées ou d'ordre occupationnel.